

De la connexion aux « connecteurs », en français et en créole¹

Marie-Christine Hazaël-Massieux

L'ambiguïté de certaines catégories grammaticales n'est plus à démontrer pour le français. On sait notamment que de nombreux éléments changent de catégories, ou plus exactement, qu'ils n'appartiennent à aucune catégorie formellement identifiable, et qu'ils entrent dans la catégorie que leur attribue leur environnement (catégorie qui leur est attribuée du fait de leur mise en contexte). C'est le cas bien sûr de certains adverbes et de certains noms qui en français contemporain ont la même forme et ne sont identifiables comme nom (sujet ou complément) ou adverbe que parce qu'on pourra noter ou non la présence d'un déterminant : ainsi « le soulagement de Pierre était immense », « soulagement » est nom en raison de la présence du déterminant défini « le »² ; dans « il travaillait joyeusement », « joyeusement » est adverbe, placé ainsi à côté du verbe, et surtout complément de ce verbe. Mais c'est le cas aussi de certains mots qui ne sont par exemple identifiables comme adjectif, comme adverbe ou même comme nom qu'en fonction du contexte (ex. *une fille bien, il travaille bien, il fait le bien autour de lui*).

Nous nous intéresserons ici à une catégorie souvent considérée comme excessivement hétérogène : celle des « petits mots », des « mots-outils », « petits mots invariables » que sont les éléments grammaticaux que l'on appelle « prépositions », « conjonctions » ou même parfois « adverbes » sans en proposer un classement véritablement décisif sur le plan syntaxique. Il est d'ailleurs vite évident que ces mots relèvent souvent de plusieurs catégories et bien des grammairiens ont pu souligner que « si » est tantôt adverbe (« il est si grand ! ».), tantôt « conjonction de subordination » (« s'il vient je lui parlerai »). On soulignera à ce propos que la notion de « subordination », qui pourrait avec profit être déterminée en raison de la syntaxe, est souvent évaluée en raison de l'enchaînement sémantique bien plus que pour des raisons syntaxiques. Ainsi dire que « si » est conjonction de subordination dans l'exemple précédent revient à manifester sans doute que « s'il vient » est subordonné à « je lui parlerai » d'un point de vue syntaxique, tout en signifiant sémantiquement – ce qui peut sembler paradoxal – que « ma parole est subordonnée à sa venue ». On touche du doigt l'une des ambiguïtés de la « subordination » envisagée tantôt sur un plan syntaxique (pas toujours bien défini), tantôt sur un plan sémantique.

Vers une définition des types de connecteurs

Une définition des connecteurs, prise parmi beaucoup d'autres, montre clairement cette ambiguïté de statut, qui fait constamment osciller le grammairien entre une définition syntaxique et une définition « sémantico-logique ». Ainsi dans la citation suivante, les termes de « structuration », d'« unités successives » renvoient plutôt à la syntaxe, tandis que les « relations sémantico-logiques » nous font dévier clairement vers la sémantique³ :

¹ A paraître dans les *Travaux du CLAIX*, 2004.

² Bien sûr un historien de la langue pourrait rappeler qu'un adverbe en –ment se construit sur un adjectif féminin, qu'un nom en –ment se construit sur une base verbale, mais cette connaissance extra-textuelle n'est pas le fait du locuteur ordinaire, et est sans doute même de moins en moins le fait des personnes qui ont été scolarisées, même une quinzaine d'années, en raison d'une diminution des approches historiques, étymologiques, etc.

³ La notion de « proposition » avec son cortège de flou (est-ce une unité « logique », une unité « syntaxique » ?) est d'ailleurs particulièrement responsable de la difficulté à cerner la notion de « connecteur » - et ceci chaque fois qu'elle figure parmi les « a priori » d'un grammairien qui la retient comme unité de base au lieu de se livrer à une authentique analyse des constituants syntaxiques.

« Dans l'enchaînement linéaire du texte, les connecteurs sont des éléments de liaison entre des propositions ou des ensembles de propositions ; ils contribuent à la structuration du texte en marquant des relations sémantico-logiques entre les propositions ou entre les séquences qui le composent. Pour rapprocher ou séparer les unités successives d'un texte, les connecteurs jouent un rôle complémentaire par rapport aux signes de ponctuation. » (Riegel et al., 1994, pp. 616-617)

Les auteurs citent les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination avec « tous les termes qui assurent l'organisation d'un texte et qui sont :

- les conjonctions et locutions conjonctives : *parce que, de sorte que...*
- des adverbes : *alors, puis...*
- des groupes prépositionnels : *d'une part, en tout cas...*
- des présentatifs : *c'est, voilà...*
- des locutions : *c'est-à-dire, autrement dit...*
- certains procédés anaphoriques : *le premier, le deuxième, le troisième...*
- des expressions spatiales comme : *en bas, à gauche...*

On ne peut manquer d'être sensibles à l'hétérogénéité extrême des catégories ici énumérées, qui peut, une fois encore, nous faire méditer sur la fréquente confusion dans la grammaire entre l'énumération et la définition : on croit définir une notion ou une catégorie en énumérant les éléments qui la composent alors qu'une énumération non seulement ne peut jamais être exhaustive, mais en outre ne remplace qu'abusivement une véritable « définition ».

Arrivé, Gadet et Galmiche, 1986, quant à eux, préfèrent réserver le terme de « connecteurs » pour les usages interphrastiques⁴, mais à travers une courte « définition » énumérative :

Connecteur : « terme qui permet de regrouper les usages interphrastiques des conjonctions de coordination, et de certains adverbes ou assimilés qui jouent le même rôle en tête de phrase : *et, or, puis, cependant, en fin de compte...* sont des connecteurs »⁵.

De fait, les choix des divers auteurs tantôt les amènent à regarder du côté des coordonnants, tantôt plutôt des subordonnants, et très souvent des deux en raison des confusions de l'analyse de départ (subordination syntaxique ou sémantique ?). Comme ce n'est pas par leur « forme » que l'on peut établir des distinctions parmi les « mots-outils » et les locutions diverses qui sont susceptibles de les remplacer, nous choisirons de partir d'une approche syntaxique qui prendra pour base la *connexion*, nom donné à toute mise en relation syntaxique, quel que soit le niveau de cette mise en relation.

Effectivement, d'une mauvaise définition des relations de subordination et de coordination (tantôt envisagées comme « sémantiques », tantôt comme « syntaxiques ») découlent les confusions entretenues quant aux « prépositions » et « conjonctions » dont on finit par conseiller aux élèves d'apprendre la liste par cœur pour les distinguer, faute de pouvoir en donner une vraie définition grammaticale. La forme ne permet pas le plus souvent de distinguer prépositions et conjonctions (ou adverbes), et nous allons montrer ici que ces

⁴ La difficulté principale étant bien entendu celle de la définition de la phrase, sur laquelle nous ne reviendrons pas ici (cf. M.C. Hazaël-Massieux, 1995) : c'est ce qui nous amène à parler de la connexion comme la mise en relation d'unités *syntaxiques* de tout niveau (dans la phrase ou entre phrases), puis à voir quels sont les procédés utilisés pour cette connexion : ce sont parfois des connecteurs, mais ce peut être l'intonation.

⁵ Op. cit., p. 180.

éléments gagneraient beaucoup à être globalement envisagés comme des connecteurs (c'est-à-dire des mots chargés de mettre en relation, de « connecter » des mots, des groupes de mots, voire des phrases⁶). Toutefois, comme ces mises en relations peuvent s'effectuer de deux façons, c'est-à-dire entre unités de même niveau, ou bien entre une unité de rang supérieur et une unité de rang inférieur, nous ne parlerons pas de connecteurs « tout court », mais nous distinguerons deux modes de connexion effectués :

- Tantôt par des connecteurs coordonnateurs⁷ (de fait souvent appelés « coordonnants »)
- Tantôt par des connecteurs translateurs (appelés encore « subordonnants »).

Dans ces conditions, on comprendra qu'au sens strict il n'y a que de la coordination entre phrases (coordination syntaxique), même si le sens manifeste peut-être de la dépendance d'un événement par rapport à un autre : cf. « comme il est venu je suis reparti ».

Il est également important de souligner le fait que certaines « connexions » peuvent s'effectuer par de purs moyens « tactiques » ou prosodiques. Si ce procédé est fréquent dans une langue orale, la différence de fonction n'est pas facile à mettre au jour, mais elle fait apparaître encore une fois que ce qui fait la coordination ou la subordination, ce n'est pas le « mot-outil » retenu pour la connexion, mais bel et bien le statut des unités mises en relation.

Le même petit mot en apparence (*si, devant, pendant (que)...*) peut se retrouver dans l'une ou l'autre catégorie, même si certains mots ou locutions peuvent apparaître comme spécifiques de l'une des catégories. « Et » ainsi pourra apparaître comme le prototype du connecteur coordonnateur, tandis que « qui/que ou « de » apparaîtront comme des prototypes des connecteurs translateurs. Il sera dès lors sans intérêt d'apprendre des listes de « conjonctions de coordination » - alors que l'appartenance même de tel ou tel élément à la liste est contestée par certains grammairiens tantôt au nom du statut sémantique tantôt au nom du statut syntaxique. Faut-il par exemple opposer « car », classé généralement comme « conjonction de coordination » et « parce que », dit mot « subordonnant » ? Les grammairiens avouent sur ce point de grandes difficultés⁸.

De fait nous définirons les **connecteurs coordonnateurs** comme étant ces mots qui peuvent mettre en relation des éléments relevant du même niveau syntaxique, se trouvant donc au même « étage » d'un arbre. On peut coordonner :

- Deux noms : Pierre et Paul mangent (et non pas un nom et un verbe ou un nom et un groupe déterminatif...) : « *Pierre et mange » ; « *la table et de bois », « *le livre et à la couverture rouge », etc.
- Deux SN ou deux SV, deux adjectifs (ou locutions adjectivales) ou deux adverbes (ou locutions adverbiales) : « le petit garçon et le mauvais chien » ; « ils se lèvent et se

⁶ Notre collègue, Wolfgang Raible, à l'Université de Freiburg-im-Breisgau, parle de « Junction » pour envisager toutes les relations syntaxiques, quels que soient leurs niveaux : c'est dans ce sens que nous parlerons ici d'abord de « connexion » en précisant ensuite quels sont les types de connexion possibles.

⁷ Nous préférons éviter le terme de coordonnant pour éviter la confusion avec les classiques conjonctions de coordination (liste considérée comme finie : *et, ou, ni, mais, car, or, donc*), puisque il n'y a en revanche pas de « liste » pour nos « connecteurs coordonnateurs » qui s'opposent aux « connecteurs translateurs » par leur fonction et non pas par leur « sens » ou parce qu'ils appartiennent à une « liste » rarement remise en question.

⁸ On se reportera pour plus de détail à l'article sur « Car » dans « **Coordination** » (cf. l'ouvrage déjà cité d'Arrivé, Gadet, Galmiche, 1986) : « *Car* est la conjonction de coordination la plus proche de la subordination : son sens la rapproche de *parce que* et *puisque*. La différence réside non seulement dans les types d'emploi (*car* est pratiquement absent de l'oral courant), mais encore dans certains traits formels... » (p. 196). La recherche de ces « traits formels », il faut bien le dire, n'est guère convaincante !

couchent avec régularité », « ils sont en bois et en inox » ; « chaque samedi et le temps d'un repas, il explique à H ses activités de la semaine ».

- Deux phrases : « Il mange et il boit » ; « Il arrive et je pars », etc. mais jamais une phrase et un SN, un nom et un SV : « *il vient et la table » ; « *le chien et dort »...

Tous les éléments qui dans des conditions normales d'énonciation peuvent prendre la place de « et » dans ces phrases sont des **connecteurs coordonnateurs**. Ainsi en est-il de « pendant que » : « Il mange pendant que je bois », de « ni...ni » : « Ni Pierre ni Paul », de « ou » : « il mange ou boit », de « mais » : « il vient mais je pars », de « car » : « il se lève car je lui ai fait signe »⁹.

En revanche sont des **connecteurs translateurs**¹⁰ ces éléments qui permettent de changer de catégorie et qui de ce fait permettent d'intégrer dans une structure de niveau supérieur un élément (mot, groupe...) relevant dès lors du niveau inférieur, subordonné au premier niveau :

- « Une table en bois » (*en* translate « bois » (ailleurs nom), faisant de l'expression « en bois » un véritable « adjectif » (ou si l'on préfère une « locution adjectivale »),
- « le garçon dont Pierre m'a parlé » (*dont* translate la phrase « Pierre m'a parlé » pour en faire un groupe déterminatif de « le garçon »),
- « il travaille avec courage » (*avec* translate « courage » qui, précédé de « avec » devient complément de « il travaille »).

C'est là véritablement la subordination, et servent de mots subordonnants ceux que l'on appelle parfois les « prépositions », certains « adverbes »¹¹ ainsi que les pronoms relatifs. On n'est bien sûr pas au même niveau et on peut dire clairement que « en bois » est sous la dépendance de « la table », que « dont Pierre m'a parlé » est sous la dépendance de « le garçon », etc.

De fait, si ces données sont valables en français et sont déjà indispensables pour expliquer que des *homonymes* de fait servent tantôt de coordonnants tantôt de subordonnants (exemple : « ils marchent l'un devant l'autre » : *devant* est coordonnateur, ou coordonnant comme on voudra le dire ; « il s'arrête devant la mairie » : *devant* est translateur ou subordonnant), elles se révéleront encore plus pertinentes en créole, langue dont les mots sont généralement plurifonctionnels. En français « depuis » n'est que translateur : « il est arrivé depuis hier », « Depuis son départ, je n'ai cessé de penser à lui » (alors que sans doute « depuis que » serait coordonnateur : « depuis qu'il est parti, je n'ai cessé de penser à lui ») ; en créole « dépi » peut être ici coordonnateur, là translateur, comme nous le verrons ci-dessous.

⁹ En cas de modification de la flexion verbale dans l'une des deux phrases mises en relation (par exemple passage de l'indicatif au subjonctif), qui empêche l'une des deux de « fonctionner » seule, il conviendra sans doute de parler encore de « translation », en soulignant que le procédé qui marque cette translation (et place donc la seconde « phrase » sous la dépendance de la première – on parlait autrefois de « proposition subordonnée » et de « proposition principale ») est accompagné d'une contrainte morphologique portant sur le verbe : « je travaille **bien qu'il ne soit** pas d'accord », « je ne pense pas **qu'il vienne** », etc. La translation entraîne à la fois le recours à un connecteur (translateur) (*bien que, que...*), mais aussi la présence d'une marque sur le verbe de la phrase connectée.

¹⁰ Le terme de « translateur » nous semble bien sûr largement préférable au terme de « préposition » comme on le comprendra très vite ci-dessous, car la « préposition » n'est bien entendu pas le seul mot-outil à permettre la translation. En outre, ce terme présente l'inconvénient de se référer principalement à la position par rapport au mot qui change de catégorie (tous les translateurs ne sont pas nécessairement « préposés » dès lors que l'on se situe dans une perspective de linguistique générale) et d'ignorer sa fonction – mais la grammaire traditionnelle ne dit-elle pas depuis longtemps que les prépositions, conjonctions, etc. n'ont pas de fonction !

¹¹ Catégorie extrêmement floue en français, puisqu' on regroupe sous ce nom des éléments au statut syntaxique très différent : des compléments de verbe (soudain, lentement), des modificateurs d'adjectif (si, très), etc.

L'intérêt d'envisager l'étude de la connexion avant celle des connecteurs est bien évidemment de poser les bases d'une étude évolutive de la grammaire d'une langue – dont l'importance pour les créoles en particulier, langues en cours de développement rapide du fait de leur passage actuel à l'écriture, n'est plus à démontrer. Là où une langue pouvait par exemple dans un usage spécifiquement oral où le recours à l'intonation (mélodie, pauses, etc.) est essentiel, fonctionner sans autres marques qu'intonatives, elle pourra, lors de son passage à l'écrit, développer des « connecteurs », donc des mots ou expressions chargés de souligner les lieux d'assemblage des éléments syntaxiques, voire même remplacer totalement l'intonation dans cette fonction. Il conviendra donc non pas de partir des éléments visibles que seraient les seuls mots-outils, mais de partir bien réellement des relations syntaxiques et de leurs lieux qui, en fonction des langues, en fonction du moment d'évolution de celles-ci, ou spécifiquement en fonction de la relation syntaxique envisagée pour une langue donnée, pourront être ou non marquées par la présence d'un « connecteur ». On pourra voir ainsi qu'une langue peut choisir de marquer dans sa morphologie (marque casuelle) certaines relations qu'une autre marque par une intonation spécifique ou des marques tactiques (ordre, etc.), et telle autre par la présence d'une « préposition ». C'est le cas par exemple de la relation « génitive », relation de subordination bien évidemment, pour laquelle l'apparition d'une « préposition » n'est qu'un cas particulier :

- (mei) patris canis (génitif latin)
- mo papa so lisyen (mauricien)
- le chien de mon père (préposition en français)

La connexion en créole

La question de la connexion en créole antillais mérite donc d'être posée sur des bases « saines » afin de ne pas transposer dans l'analyse de cette langue jeune¹² des catégories floues héritées d'une tradition grammaticale qui, en France, est particulièrement confuse. Nous avons vu ci-dessus que, sur un seul exemple en français « que » permet de changer la catégorie d'un élément comme *depuis* (qui de subordonnant devient coordonnant :

« Il travaille **depuis** le matin » (connecteur translateur)

« Il travaille **depuis qu'**il a passé son certificat » (connecteur coordonnateur).

En créole, il n'y a pas d'équivalent de cette « conjonction » *que*¹³ et c'est uniquement le contexte qui permet de déterminer la valeur d'un connecteur¹⁴. Ainsi le connecteur « dépi » est :

- Coordonnateur dans « Pyè ka palé dépi Pol ka manjé » = Pierre parle dès lors que Paul mange »

¹² On appelle « créoles » ces langues nées au cours des colonisations européennes des XVIIe et XVIIIe siècles, dans les situations de contacts linguistiques spécifiques générés par les rapports entre maîtres et esclaves. Au-delà de cet usage, de nouveaux courants de la recherche linguistique contemporaine tendent à faire des « créoles » des langues d'un type particulier ; cet état, généralement transitoire, serait le fait d'un bien plus grand nombre de langues que les seules langues baptisées « créoles », mais en l'absence de détermination précise des traits qui caractériseraient les créoles, et malgré des tentatives nombreuses, les définitions typologiques (par oppositions aux définitions génétiques comme celle que nous présentons d'abord ici) sont encore considérées comme largement problématiques.

¹³ De fait « translateur » pour bien des connecteurs en français qui, de coordonnateurs deviennent eux-mêmes translateurs !

¹⁴ Très souvent en créole, bien avant de songer à marquer une relation syntaxique par un connecteur, on recourt à l'intonation qui lie les parties d'un énoncé.

- Translateur dans : « Pyè ka palé dépi bon matin-la » = « Pierre parle depuis (tôt) ce matin ».

Dans ces conditions, le nom de « connecteur » donné à tous ces éléments qui permettent la connexion à l'intérieur de la phrase ou entre phrases nous semble bien préférable aux classements hérités de la tradition grammaticale qui tente d'effectuer une classification des mots outils en « prépositions », « conjonctions de coordination », « conjonctions de subordination », « locutions conjonctives », « adverbes », « locutions adverbiales »... ! Nous partons donc de la connexion (qui dans certains cas est purement intonative ou *tactique*), puis nous faisons la distinction entre deux types fondamentaux de connecteurs (coordonnateurs ou translateurs), en fonction du niveau relatif des éléments qu'ils rassemblent : les coordonnateurs rassemblent des éléments de même niveau, les translateurs des éléments de niveaux différents.

Nous avons entrepris l'analyse d'un corpus de créole pour montrer l'intérêt de cette démarche pour la répartition et la classification après analyse des différents connecteurs et lieux de connexion. Pour commencer, nous nous sommes principalement préoccupée de l'étude des connecteurs « é », « èvè », « épi » - souvent abusivement considérés comme équivalents¹⁵ -, en relevant toutes leurs apparitions dans l'ensemble de textes offerts par la méthode *Assimil* : *Le créole sans peine* (guadeloupéen). La comparaison fait clairement apparaître ceux qui sont presque toujours et exclusivement coordonnateurs (fût-ce entre la phrase qui précède et la phrase qui suit : cf. le « é » initial de phrase, très fréquent), ceux qui sont principalement translateurs (*épi* – nous le verrons – est essentiellement translateur dans le cadre de la phrase¹⁶), ou encore ceux qui ont clairement les deux rôles selon leur position (ce sera assez largement le cas ici de *èvè*, mais de ce point de vue le cas de « dépi », tantôt coordonnateur, tantôt translateur, serait particulièrement intéressant à étudier systématiquement). Chaque leçon de *la Méthode Assimil* commençant par un dialogue, plus ou moins long (la longueur du texte croît assez sensiblement avec l'avancée des compétences de l'apprenant), il était facile de prendre ce corpus comme base d'une analyse. Nous avons ainsi analysé un total de 519 connecteurs pris dans des séquences très variées (certaines séquences comportent de fait plusieurs « phrases » qui permettent d'étudier la connexion entre « phrases » aussi bien que la connexion à l'intérieur de la phrase). Chaque séquence du corpus est identifiée par la numérotation¹⁷ (chapitre suivi du numéro de la séquence : par exemple 22, 11). Cette référence ici aux séquences n'a pour but que de donner une certaine indication de la dimension du corpus. Un exemple pris au hasard, à peu près au milieu de l'ouvrage (p. 79) afin d'éviter les séquences très courtes du début (parfois une ligne ou même une demi-ligne) ou les séquences parfois plus longues au fur et à mesure que l'ouvrage avance (jusqu'à 19 ou

¹⁵ Cf. par exemple, les renvois opérés de l'un à l'autre dans le *Dictionnaire créole – français* de Ludwig, Montbrand, Poulet, et Telchid qui concerne le créole de Guadeloupe. Dans son *Précis de syntaxe créole* – très brièvement et uniquement à l'aide d'exemples très « théoriques » – Jean Bernabé, quant à lui, évoque trois « connecteurs » considérés par lui comme coordonnants, *ek*, *épi* (et *mé*, adversatif, qui ne nous intéresse pas ici). Il ne parle pas de la possibilité de les utiliser comme subordonnants (il évoque pour la subordination des exemples avec « pas » (parce que) ou sans marqueur). Il évoque des usages coordonnants plus nombreux pour *épi* que ceux que nous relevons nous-même, mais il se réfère à du martiniquais : sur ce point guadeloupéen et martiniquais diffèrent assez sensiblement dans l'usage, semble-t-il, bien que cela n'entraîne pas pour autant de difficultés de compréhension entre locuteurs des deux îles : *ek* est peu utilisé en Guadeloupe (il n'est pas du tout représenté dans *Le créole sans peine* qui nous a offert notre corpus ici).

¹⁶ Dans le cas d'une langue encore essentiellement orale, et donc dans laquelle les relations sont principalement marquées par l'intonation (cf. notamment M.C. Hazaël-Massieux, 1993), il est intéressant de voir comment progressivement se met en place un véritable « système », avec répartition des rôles des connecteurs, dans le cadre de l'écriture du créole.

¹⁷ Chapitre suivi du numéro de la séquence : par exemple les chiffres 22, 11 renvoient au chapitre 22, séquence 11.

20 lignes de texte), permettra de mieux comprendre ce que nous appelons « séquence ». Chaque séquence est dans notre corpus en annexe figurée comme une case numérotée du tableau ; dans le cadre de dialogues, une séquence correspond souvent à la prise de parole d'un locuteur auquel un interlocuteur va répondre, mais sans exclusive ; sans doute pourrait-on souvent considérer ces séquences comme des « unités énonciatives »¹⁸ - mais en raison du caractère un peu aléatoire des découpages proposés dans *Le créole sans peine*, nous préférons ne pas recourir à une terminologie par ailleurs assez clairement définie en linguistique :

22, 9	Mé menm si yo ponyonn pa té tan-nou ou ka touvé sa byen, on granmoun kon-w ka lésé dé timoun adan on chiraj konsa ?	Mais quand bien même aucun d'entre eux ne serait le nôtre, vous trouvez bien qu'un adulte comme vous laisse deux enfants s'entretuer ?
22, 10	Pannansitan sé dé timoun-la ja arèsté goumé. Yo woukomansé jouwé, mé sé dé granmoun-la, yonn ka jiré lòt toujou.	Cependant les enfants ont déjà arrêté de se battre. Ils ont recommencé à jouer, alors que les deux adultes continuent à s'invectiver.
22, 11	Pyè pran soulyé a-y i té lésé anba on pyébwa, Jojo ranmasé ta'y é yo di : « Annou ay fè zafè an-nou, lésé sé granmoun-la débouyé-yo.	Pierre prend ses chaussures qu'il avait laissées sous un arbre, Jojo ramasse les siennes et ils disent : « Allons nous-en, laissons les adultes se débrouiller ».

Quand nous disons que notre analyse est fondée sur un corpus comportant 519 items, ce chiffre donne donc seulement une évaluation approximative de la dimension exact du corpus, mais il permet de comprendre qu'il est somme toute assez important et a valeur démonstrative sur le point précis de notre analyse¹⁹.

Le choix d'un tel corpus a été motivé par diverses raisons, la principale étant le caractère très authentique des textes, à la fois « parlés » et « familiers » (puisque telle est la visée), mais également « écrit » (puisque accessible dans un manuel) sans être « littéraire » ou prétendre recourir à la « création » pour combler des vides – ce qui se produit souvent lorsque les auteurs, de fait francophones, partent de leur connaissance du français, très prégnante, pour chercher des formes susceptibles de remplacer dans le texte écrit en créole les éléments qu'ils ont l'habitude d'utiliser en français. Comme *écrit* – et donc destiné à un public de lecteurs absent – le corpus comprend plus de connecteurs qu'un corpus purement oral où l'intonation joue, en créole, un rôle considérable pour marquer les relations entre mots, membres de phrases ou phrases.

La mention C ou T permettra d'opposer le rôle de « coordonnateur » ou de « traducteur » dans les tableaux de présentation du corpus donnés en annexe à cet article (nous ne reproduisons ici que la partie de la séquence comportant le connecteur étudié, et non pas l'intégralité du corpus, les séquences étant parfois très longues comme nous le disions ci-dessus).

Une telle étude était indispensable pour appréhender de fait la distribution de chacun de ces éléments : une approche trop rapide, fondée sur la traduction à partir de textes français aurait

¹⁸ Cf. à ce propos Joëlle Gardes-Tamine, 2004.

¹⁹ On soulignera toutefois que nos conclusions valent pour le corpus en question, émanant des auteurs de la méthode, Hector Pouillet et Sylviane Telchid : dans le cas d'une langue non « normalisée », il est possible que d'autres locuteurs aient d'autres pratiques. Toutefois, il n'y a pas d'autres solutions, précisément, pour approcher les usages, que d'analyser systématiquement un corpus.

pu amener à conclure à l'existence d'éléments appartenant soit à la catégorie des translateurs soit à celle des coordonnateurs. De fait, les translateurs et les coordonnateurs ne sont pas toujours où l'on pourrait le penser. Ainsi *épi* et *èvè* (souvent proposés comme éléments pour traduire « et ») ne sont absolument pas équivalents au « et » français comme le montre le bref corpus suivant ; *é* n'est pas non plus le « et » français de ce fait (distribution différente). Il semblerait en outre qu'il y ait des évolutions dans les usages – qu'il serait intéressant de suivre :

- « Jozéfin *èvè* Ernèstin toufré sòti an Fwans » (« Joséphine et Ernestine viennent juste d'arriver de France »)
- « Tipòl *èvè* Tijan désidé... » (« Ti-Paul et Ti-Jean ont décidé... »)
- « Yo pwan lenj a bengné a-yo *épi* yo pati bò-rivyè » (« Elles ont pris leur maillot de bain puis elles sont parties à la rivière »)
- « Misyé Pòl kay an jaden *épi* tout pitit a-y *èvè* madamm a-y. » (« Monsieur Paul va au champ avec tous ses enfants et sa femme »)

Il semble que si *èvè* peut être connecteur coordonnant entre deux mots, ceci semble beaucoup plus difficile pour « *épi* » qui sert surtout de connecteur coordonnant **entre deux phrases** selon l'exemple déjà donné :

- « Yo pwan lenj a bengné a-yo *épi* yo pati bò-rivyè »
- « Ou té ka kouté *épi* ou té ka fè sa yo té mandé-w fè » (« tu écoutais et tu faisais ce qu'on te demandait de faire. »)

La phrase « i téni on gyin blé *épi* on chimiz koulè kako » (« il avait un jean bleu et une chemise marron ») est peut-être un exemple unique dans le corpus d'une coordination par « *épi* » entre deux groupes de mots..

Autrement, *épi* (et plus largement que *è*) est surtout translateur dans les relations intraphrastiques :

- « pou yo té fè on jé *épi* Timoté. » (« ... pour se moquer de Timothée »)

Dans cette fonction il peut être à l'occasion remplacé par *èvè* :

- « Chakmoun ké vin *èvè* mizik a-yo. » (« Chacun viendra avec sa musique »)

(dont la fréquence globale est plus grande que celle de *épi* dans l'Assimil créole : 30 *èvè* pour 22 *épi*).

Un exemple typique de cette interchangeabilité nous est encore donné par les séquences suivantes :

- « - E *èvè* ki lajan ou té'é gangné-y kado ...? *Èvè* lajan a malérez-la ? ...

- *Epi* lajan a travay an-mwen. » (23, 10-11)

(trad. : « Et avec quel argent tu achèterais ces cadeaux, avec l'argent de la malheureuse ?...

- Avec l'argent de mon travail. »

Mais *èvè* est beaucoup plus que *épi* connecteur coordonnateur puisqu'il peut unir deux mots, deux groupes de mots ou deux phrases :

- 2 mots : ...Tipòl *èvè* Mari... (Ti-Paul et Marie...)
- 2 groupes : Manman-y *èvè* tout fanmi a-y... (sa mère et toute sa famille)
- 2 phrases : Yochak kay owa manman-yo *èvè* yo ka di-y konsa (Chacun va au-devant de sa mère et lui dit)

-

On pourrait conclure sur cette question en disant que *épi* et *èvè* sont globalement interchangeables comme translateurs : on pourrait avoir au choix :

« Pyè vini **épi/èvè** parapli a-li » (Pierre est venu avec son parapluie). [exemple hors corpus]

Mais quand il faut distinguer les fonctions en contraste, on a *épi* comme translateur et *èvè* comme coordonnateur. A ce propos, l'exemple suivant (déjà cité) est très intéressant :

« Pòl kay an jaden **épi** tout pitit a-y **èvè** madanm a-y ». (qu'on ne peut traduire en français que par « Paul va au jardin (champ) avec tous ses enfants et sa femme » ou l'on a translation (« kay épi X ») d'un groupe X constitué par la coordination de deux groupes nominaux (« pitit a-y èvè madanm a-y »).

Tout à fait caractéristique de ces usages et de ces interchangeabilités éventuelles entre « é » « épi » et « èvè » dans les fonctions de translateur, est la petite comptine populaire donnée par Pouillet et Telchid pp. 53 sq. (« Bonjou Kawòt ») :

« - An kalé koupé bwa

- **E** kimoun ou kalé ?

- **Epi** pitit an-mwen

- **Èvè** kilès timoun ?

- **Epi** sé pli gran-la. »

(« Je vais couper du bois. / Avec qui [y] vas-tu ? / Avec mes enfants. / Lesquels ? (avec quels enfants ?) / Avec les plus grands. »)

Il convient cependant de noter que *é* est cependant rarement utilisé comme translateur dans le corpus : *é* reste fondamentalement coordonnateur : « Rénéliz **é** Fanélya », « bwa **é** manjé », « Tan lontan **é** tan jòdi » ...) : On citera comme exemple de *é* translateur :

I ka kozé **é** frè a-y : il parle avec son frère

Il est par ailleurs frappant, en ce qui concerne *é* de constater l'usage considérable de ce connecteur en début de phrase (cf. nos exemples dans le corpus notés « ? C ») Il s'agit bien d'une fonction de coordination mais implicite car si ce connecteur permet l'enchaînement du dialogue, il faut bien dire qu'il ne « coordonne » pas au sens strict la phrase qu'il introduit avec la phrase qui précède, le plus souvent dite par un autre locuteur, ou qui relève d'une autre instance du discours. Il s'agit plutôt de la coordination d'*actes énonciatifs*²⁰. Exemple « An la, an ka kyenbé. E-w menm, sa kay ? » (« Moi ça va. Et toi ? ») ou : « **E** an tan-lasa, fò ou té fè tousa ou té ni pou fè qui succède à : « An ka chonjé, lè an té timoun, nou té kay chayé dlo, nou té kay fè manjé lapen, nou té kay fè konmisyon, tousa avan nou té ay lékòl. » (traduction de l'ensemble : « Je me souviens que lorsque j'étais enfant, nous allions chercher de l'eau, nous allions faire de l'herbe à lapins, nous allions faire des courses, et tout cela avant d'aller à l'école. / Et en ce temps-là, il fallait faire tout ce qu'il y avait à faire sans dire mot... »

Cela n'empêche cependant pas *é* d'être aussi coordonnateur explicite entre deux phrases :

« Ou pa té ni dwa pa dakò. **E** si ou pa té konpwann, ou té ka fè lasanblan konpwann. »

(« Tu n'avais pas le droit de ne pas être d'accord. Et si tu n'avais pas compris, tu faisais semblant de comprendre. »)

Cette brève analyse nous permet de mettre au jour le fait qu'en créole (à la différence notamment du français où « et » est spécifiquement et uniquement coordonnateur, « que » spécifiquement « translateur »), il n'y a guère d'éléments uniquement coordonnateur ou

²⁰ Je reprends là la très pertinente analyse de Joëlle Gardes-Tamine qui à propos du français souligne : « La coordination est un problème complexe [...] Il arrive qu'elle ne relie pas des parties d'énoncé, mais des actes énonciatifs, comme avec les *et* initiaux d'UT [unité textuelle], si fréquents dans les textes de théâtre... » (Gardes-Tamine, 2004, p. 177)

uniquement translateur. « épi » ou « èvè » peuvent servir souvent à traduire le « et » français mais également un « avec » ou tout autres formes utilisées pour marquer la translation d'un nom en complément de verbe indirect. En outre, on soulignera que certains « et » du français ne sont réellement marqués en créole que par l'intonation : « i pa enmé dansé, i pa enmé ponmlé, i pa ka fè ispò, i pa enmé li, i pa enmé fè mennaj. » (15, 3) (« Elle n'aime pas danser, elle n'aime pas se promener, elle ne fait pas de sport, elle n'aime pas lire, elle n'aime pas faire le ménage. »)

C'est donc l'étude de la distribution des connecteurs qui permet de faire apparaître des fonctions diverses – qui ne se seraient pas manifestées à partir de quelques phrases exemplaires.

En conclusion, si l'on ne peut que constater l'extrême fréquence du connecteur « é », et son utilisation dans différentes fonctions (il est utilisé comme coordonnateur explicite, ou comme coordonnateur implicite pour assurer la cohérence du discours, mais aussi comme translateur), nous ne sommes pas d'accord avec certaines interprétations qui en font le résultat d'une évolution de « èvè » - ce qui expliquerait pour certains ses usages comme translateur. Outre le fait que l'on ne voit pas comment phonétiquement on passerait de èvè à é (au cours d'une très brève histoire), le contact constant du créole avec le français laisse bien plus supposer que la forme « é », matériellement issue du « et » français (qui tendrait peut-être même à supplanter progressivement « épi »²¹ - forme issue de « et puis », forme plus « lourde » phoniquement et donc dominante primitivement à l'oral dans le passage du français populaire et régional au créole), suit sa propre évolution en système et se charge progressivement de nouvelles valeurs grammaticales (selon les processus de grammaticalisation et de réanalyses devenus « classiques » pour expliquer les développements des créoles, et qui ont déjà à maintes reprises été mis à jour²²). Pour en être tout à fait convaincu, il conviendrait, dans cette perspective et par des travaux supplémentaires, de vérifier à travers les divers textes à disposition, si les usages de « é » comme translateur sont une *innovation* ou sont au contraire en réduction par rapport aux usages anciens.

Annexe Corpus

É :

6, 1	... Rénéliz é Fanélya	C
5, 5	An la, an ka kyenbé. E-w menm, sa kay ?	? C
12, 5	Pa mandé-yo manjé dôt biten ki pen, é pen fré souplé !	? C
12, 11	E an tan-lasa, fò ou té fè tousa ou té ni pou fè	? C
13, 6	Ou pa té ni dwa pa dakò. E si ou pa té konpwann, ou té ka fè lasanblan konpwann.	C

²¹ Nous avons pu signaler que « épi » est moins représenté dans le corpus que « èvè » et bien sûr beaucoup moins que « é ». Seule une approche statistique des textes au fil de l'histoire des créoles de la Guadeloupe ou même de la Caraïbe permettrait peut-être de déterminer le sens de l'évolution (*épi* était-il plus représenté dans des textes plus anciens ? quelle était la place occupée relativement à lui par « é » ou « èvè » ?) et pourrait confirmer ou infirmer ce qui reste une hypothèse en l'état actuel de nos connaissances.

²² En particulier, on pourra se référer à S. Kriegel, éd., 2003.

13, 6	Tan lontan é tan jòdi	C
15, 7	E, lèwgadé, sé on bèl tifi..	? C
15, 9	E sé ti maché a-y ki bèl !	? C
16, 5	E ka ou kay fè la ?	? C
16, 7	E kimoun ou kalé ?	? C
17, 4	I lésé-y si tab-la, é i ay nétwayé jaden a-y.	C
17, 9	An fè on bonbon ba-yo, é i disparèt.	C
17, 10	Nenpòt kimoun té pé rantré é pran nenpòt kibiten	C
17, 14	I fè on dézyèm gato ba pitit a-y, é kou lasa i pa déplasé	C
18, 6	uitè é dimi	C
18, 7	...légliz é lanméri	C
18, 8	...fwi anba laplas é adan baché	C
18, 9	...pou vwè boutik é magazen ; lapòs-la é lahal-la	C
18, 13	...E fo nou ké achté on bèl bouké a soup	? C
18, 13	...on bèl bouké a soup é pat a kochon	C
19, 4	E mwen menm !	? C
19, 8	E kijan a péyi-la ?	? C
19, 8	E Olga, é sé timoun-la ?	? C
19, 13	E près an menm moman-la, on lavalas mété atè	? C
20, 16	Misyé labé (..) gadé-yo é toupannan yo té ka pété-y, i hélé...	C
20, 17	Sé an men a Bondyé an ké mété-zòt, é sé ké zafè a zòt	C
22, 1	...Pyè é Jojo	C
22, 3	Timoun-la ka goumé, é i ka ri kra, kra, kra	C
22, 6	E dayè pou yonn, ki pwoblèm a-w ?	? C
22, 7	... dé timoun lévé goumé é an ka mandé-w séparé.	C
22, 11	Jojo ranmasé ta-y é yo di...	C
23, 2	... bwa é manjé	C
23, 3	lè i las é kaz-la, i kay bò lari...	T
23, 4	Mi Elvina é Mawgo ka pasé...	C
23, 10	E évè ki lajan ou té' é gangné-y kado ... ?	? C
23, 12	...jou féryé é lé dimanch	C
24, 4	E si nou té kay adan magazen a bèl twèl-la...	? C
24, 6	E a pa yenki twèl yo ka vann la.	? C
24, 10	E asi rivyè ?	? C
24, 11	E tala asi lanmè : ...	? C
25, 1	É kanmenmsa, chaklè nou ni mo, misyé pa ka la.	? C
25, 1	I di mwen vin a katrè, é mi i ja senkè, i wou pa la.	C
25, 5	Sé jé ou ka fè é tèt an-mwen, oben kisa ?	T
25, 7	E mwen pannansitan an ka ponpé siren !	? C
25, 12	E mwen, an pa té vlé mandé-w lajan...	? C
25, 13	Ou la ka jwè an jébésé...é an té ka malpalé-w	C
26, 2	...manman é papa	C
26, 2	Lé plipiti ka tiré woch, raché vyé zèb é ka sanblé tousa adan on kwen.	C
26, 3	Luil é mori	C
26, 3	Yo ka fè on ti kanpo é apré on dimiyè-tan, yo ka woukoumansé bat	C
27, 5	...mwen é Tipòl...	C
27, 8	E sé sa ki lasi-w konsa ?	? C
29, 1	... ven é kyèk lanné...	C

29, 1	I fè on lékòl tèknik é i pasé tout légzamen...	C
29, 7	... monté é désann...	C
29, 8	Toutmoun-la ogalo é pannaan ou ké ka bobi an métro a-yo-la (...) nou ké adan kyèk bon chomaj...	C
30, 3	...madanm é dé timoun	C
30, 4	I ka kozé é frè a-y.	T
30, 9	Woulé pou dé jou, é pou konmen lajan ?	C
30, 9	...touné é viré...	C
32, 8	Ou fin la kon fougou é sé wou-vou ki bizwen di moun bétiz !	C
33, 2	I ka grenné kon sirèl é sé long kon kyé a pis si loto pa ka pasé si-y.	C
33, 8	... Jojo é Pyè...	C
34, 4	... palé é ri...	C
34, 15	...i lévé cho é i di-y konsa...	C
36, 4	...diri é koubouyon pwason...	C
36, 4	... diri é kolonbo...	C
36, 11	E pou larès, an ké téléfonné pou mandé...	? C
36, 11	...marinad a pisyèt é soup a tòti...	C
37, 6	An ja di-y pou i vin é mwen...	T
37, 6	...li é tout zanmi a-y.	C
37,10	...a uitè é dimi...	C
37, 11	E pou mizik la ?	? C
37, 15	E pa obliyé gran dégizman pou dènyé jou a kannaval	? C
38, 7	[I] pran vwa mondong a-y é i di tiboug-la konsa	C
38, 9	E pou di-w	? C
39, 4	E wi, tala an té palé-w la.	? C
39, 15	... ou ké vansé, é ou ké di-y konsa...	C
39, 18	Atann zò kozé tibwen é [...] ou ké rivé di-y sa ou ni pou di-y.	C
41, 5	E cho té ka fè cho !	? C
41, 12	I kay an loto é mwen.	T
43, 4	E gadé byen, a pa bouji limé tousèl ki ni !	? C
43, 13	E moun ka achté ?	? C
44, 18	Ou ké chofé dlo a ben-la, é adan-y ou ké mété...	C
44, 18	Jouté on ti poban dlo délivrans-lasa é tibwen alkali.	C
45, 9	... alé é vini...	C
45, 10	...kaché kò a-yo é atann on lanbéli...	C
46, 4	E-w Tipòl, mété sèl-la la...	? C
46, 5	...siwo gozèy-la é bonbon-la.	C
46, 6	Sé papa-la ké fè jigo a kochon-la é ki ké kuit fwa a kochon-la.	C
46, 7	E mizik-la ?	? C
46, 8	An ja mété sé diks-la si tab-la é chenn-la ka maché olendeng.	C
47, 14	...adwèt é agòch...	C
48, 5	...moun ka fè lawonn alantou a-yo é ka bat men.	C
48, 8	Siril é yo	C
48, 11	...pou bwè-la é manjé-la.	C
48, 12	Fanmi a mò-la pa ka jen rété tousèl é mò a-yo.	T
50, 2	E-w menm, ola ou sòti ?	? C
50, 2	E mwen, demèwdé-mwen...	? C

Evè :

9, 5	Nou kay bengné, annou èvè-nou (venez avec nous ?)	T
15, 2	Manman-y èvè tout fanmi a-y...	C
15, 7	I ni on bèl gran bouch, èvè dé lèw byen won	C
15, 7	I ni bèl dwèt fin, èvè dé bèl ti men dous...	C
16, 9	Èvè kilès timoun ? (ou kalé èvè...)	T
18, 1	Jozéfin èvè Ernèstin toufré sòti an Fwans	C
23, 10	E èvè ki lajan ou té'é gangné-y kado ...?	T
23, 10	Èvè lajan a malèrèz-la ? ...	T
24, 2	Yo pa té ké ay èvè tonton a-yo.	T
26, 1	Misyé Pòl kay an jaden épi tout pitit a-y èvè madanm a-y.	T
26, 2	Maman é papa ka saklé, ka béchté, ka bityé èvè sé pli gran dimoun-la.	T
33, 9	Yochak kay owa manman-yo èvè yo ka di-y konsa :	C
33, 10	Pè simon vwè-mwen èvè Pyè ka jwé	T
33, 10	Sé jwé nou ka fè èvè-y	T
34, 4	Ou ka tann palé é ri èvè gran dékatman a-yo.	T
34, 9	I pa té ké sòti èvè on mayo konsa...	T
34, 12	Sé dyèktèman jòdila mwen èvè-w ou ka vwè tout fanm !	? C
36, 1	Pè Jozèf vlé menné Ernèstin èvè Jozéfin adan on rèstoran...	C
37, 1	Tipòl èvè Tijan désidé...	C
37, 8	...sé mas a fwèt èvè mas a kòn yo ké fè.	C
37, 12	Chakmoun ké vin èvè mizik a-yo.	T
39, 1	Dépi yèswa Tipòl èvè Mari adan on chuichui-chwari.	C
43, 2	I èvè marèn a-y ka touvé-y sé moun.	T
43, 6	Sé padavwa sa ka fè bèl, èvè bèl ti koulè wòz a-yo ?	? C
44, 16	Ou ni on ti kaz, èvè yo ka touvé-w onjan aristokrat.	C
47, 6	Man Ortansya té annafè èvè Woméwo.	T
47, 18	Sé lè man Ortansya vini pou woumèt po a-y, èvè tout asézònman-la, I pa té pé.	C
48, 7	Chakmoun ka rantré, ka fè on kwa asi kò-la èvè dlo-béni-la i la la.	T
48, 12	Toujou ka ni moun èvè-yo, jistan solèy lévé.	T
50, 2	Ou adan bivèt ka bwè wonm èvè zanmi.	T

Epi :

6, 5	Epi , ka ni ponm-wòz...	? C
6, 7	Yo pwan lenj a bengné a-yo épi yo pati bò-rivyè	C
11, 19	i téni on gyin blé épi on chimiz koulè kako.	C
11, 23	I pwan sak a lanmès an-mwen (...) épi on kolyé-chou anlò manman-mwen té lése ban-mwen.	C
12, 4	Epi , ay di-yo sa...	? C
12, 7	Epi penga mandé-yo rann-vou pon sévis	? C
13, 4	Ou té ka kouté épi ou té ka fè sa yo té mandé-w fè.	C
16, 8	Epi pitit an-mwen (an kalé...)	T
16, 10	Epi sé pli gran-la (an kalé...)	T
23, 5	Es ou té'é vlé fè on ti maché épi mwen ?	T
23, 11	Epi lajan a travay an-mwen.	T
26, 1	Pòl kay an jaden épi tout pitit a-y èvè madanm a-y.	C
29, 8	Epi anbala pa ni zanmi...	C

29, 8	Fwans-la, épi lèwgadé, yo ka wont déviré konkonm san grenn	? C
33, 3	...yo ka fè jé épi -y...	T
33, 6	timoun ka fè jé épi -y	T
37, 7	... an mandé-yo vin fè mas a kongo épi -mwèn.	T
38, 12	Ou ka palé-mwèn mal épi kanmarad a-w	T
40, 15	...pou yo té fè on jé épi Timoté.	T
43, 4	Gay jan sé tonm-la bèl épi flè tout koulè !	T
43, 6	Epi osi sé pou kyenbé tè-la alantou...	? C
46, 2	Sé épi -y nou ké kyouyé kochon-la	T

Références bibliographiques

Arrivé, Michel, Gadet, Françoise, Galmiche, Michel, 1986 : *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 719 p.

Bernabé, Jean, 2003 : *Précis de syntaxe créole*, Guide de Langues et Cultures créoles, Ibis Rouge Editions, 281 p ;

Gardes-Tamine, Joëlle, 2004 : *Pour une grammaire de l'écrit*, Belin-Sup, Lettres, 239 p.

Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 1993 : *Ecrire en créole*, L'Harmattan, 316 p.

Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 1995 : « De quelques avatars de la période en français et en créole : de l'oral à l'écrit » in *Travaux du CLAI*X, vol. 13, 1995, « Langue orale : ses unités descriptives », pp. 13-42

Hazaël-Massieux, 1996 : « Les 'mots-outils' dans les écrits en créole des Petites Antilles : propositions de classement et d'analyse », in Daniel Véronique, éd. : *Matériaux pour l'étude des classes grammaticales dans les langues créoles*, Aix-en-Provence, Service des Publications, pp. 77-112

Kriegel, Sibylle, sous la direction de, 2003 : *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*, CNRS Editions, coll. CNRS Langage, 372 p.

Poulet, Hector et Telchid, Sylviane, 1990 : *Assimil. Le créole sans peine (guadeloupéen)*, 254 p.

Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe, Rioul, René, 1994 : *Grammaire méthodique du français*, PUF, « Linguistique nouvelle », 646 p.